



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

## L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

*Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal*

N°1374

23 janvier 2019

- **Justice : Six dossiers suspects liés au blanchiment d'argent, transférés aux autorités compétentes**
- **Trois nouvelles journées de mobilisation antigouvernementale, prévues les 6, 7 et 8 février**
- **Éducation : Des syndicats d'enseignants annoncent deux journées de grève d'avertissement, les 28 et 29 janvier**
- **Technologie : L'OIF lance un programme d'incubation au profit de jeunes entrepreneurs**

### >> Justice : Six dossiers suspects liés au blanchiment d'argent, transférés aux autorités compétentes

Six dossiers traités, renfermant des indices sérieux de blanchiment d'argent, ont été transférés aux autorités compétentes pour les suites utiles, indique l'Unité centrale de renseignements financiers (UCREF), dans un rapport récemment publié pour l'année 2017-2018. Sur 59 déclarations de soupçon liées à des dossiers suspects, 53 ont été classées pour manque d'indices probants. 70 requêtes, dont 56 adressées au Bureau des affaires financières et économiques (BAFE) et 14 au Bureau des affaires criminelles (BAC), ont été traitées au cours de l'exercice par la Direction centrale de la police judiciaire. Avec une moyenne de 7,5 sur 10, Haïti arrive deuxième sur la liste des pires pays des Caraïbes et de l'Amérique Latine, rappelle l'UCREF. Le 18 décembre 2017, un Haïtien a été condamné pour blanchiment d'argent, à cinq ans de prison aux

Bahamas. Il avait plaidé coupable pour plusieurs accusations, suite à la saisie de plus d'1 700 000 dollars américains. Deux Haïtiens inculpés pour le blanchiment d'argent et le trafic de produits illicites vers les États-Unis d'Amérique, ont été arrêtés en 2018 en Haïti, puis extradés vers les États-Unis. L'UCREF est un organisme national, créé par la loi du 21 février 2001 sur le blanchiment des avoirs provenant du trafic illicite de la drogue et d'autres infractions graves. Elle a pour mission précise de recevoir, d'analyser et de traiter les déclarations, auxquelles sont tenues toutes personnes physiques ou morales qui, dans le cadre de leur profession, réalisent, contrôlent ou conseillent des opérations entraînant des dépôts, des échanges, des placements, des conversions, entre autres.

### >> Trois nouvelles journées de mobilisation antigouvernementale, prévues les 6, 7 et 8 février

Le Secteur dit démocratique et populaire, une frange de l'opposition politique en Haïti, projette trois journées de mobilisation, les mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 février, pour dénoncer la mauvaise gestion du pays par l'administration du président Jovenel Moïse et du premier ministre Jean Henry Céant. « La mobilisation va reprendre, parce que nous avons un taux d'inflation de 14,9%, un taux de croissance à 1,1% et un déficit budgétaire à hauteur de 26 milliards de gourdes », affirme le militant politique, le docteur Schiller Loudior, lors d'une conférence de presse, le 21 janvier. La hausse des prix des produits de première nécessité montre l'échec patent du gouvernement sur le plan économique, déclare l'avocat et militant politique, Michel André. Depuis plusieurs mois, les prix des

produits de base, y compris le pain, continuent de grimper à un rythme accéléré. L'opposition critique le président, qui n'a pas tenu ses promesses de campagne, particulièrement le projet d'électrification du pays 24h/24. Lors d'une rencontre avec la diaspora haïtienne à Miami en juin 2017, Jovenel Moïse avait promis d'électrifier le pays avant la fin du mois de juin 2019. Depuis janvier, des difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers persistent, sans aucune explication claire du Bureau de monétisation des programmes d'aide au développement (BMPAD), l'organisme public chargé d'importer les produits pétroliers. La dernière cargaison de produits pétroliers a débarqué le 16 janvier 2019. Elle ne devrait desservir les besoins que pendant seulement

trois semaines. Face à la persistance du problème de carburant dans le pays, le Forum économique du secteur privé presse l'Etat haïtien de libéraliser ce marché. Une position que ne partagent pas plusieurs économistes. Certains partis politiques, dont la Fusion des sociaux-démocrates (Fusion) et l'Organisation du peuple en lutte (OPL), ont boudé un forum sur le pacte de gouvernabilité, le 22 janvier, à Port-au-Prince, à l'initiative du gouvernement. Tenu en prélude à un dialogue national, ce pacte de gouvernabilité est proposé par le premier ministre Jean Henry Céant. Dans une note de presse du 20 janvier, le parti politique Fusion des sociaux-démocrates haïtiens (Fusion) a rejeté le document qui devrait être, selon lui, le résultat final d'un dialogue national. « Le pacte de

gouvernabilité n'est pas un contrat d'adhésion. Il ne peut pas être rédigé avant le dialogue. Il doit en être le résultat final. C'est à ce niveau que le premier ministre s'est fourvoyé », souligne-t-il. Fusion fustige la démarche adoptée par le gouvernement, consistant à « produire unilatéralement son propre pacte et à engager ensuite des consultations et non des négociations ». Ce document, dit « pacte de gouvernabilité », a été le fruit de consultations, débutées après la semaine de turbulences et de paralysie des activités, du lundi 19 au vendredi 23 novembre 2018, à travers le pays. Ces pourparlers ont fait suite à la grande manifestation de l'opposition politique, le dimanche 18 novembre 2018, pour exiger, de nouveau, la démission de Jovenel Moïse de la présidence.

## >> **Éducation : Des syndicats d'enseignants annoncent deux journées de grève d'avertissement, les 28 et 29 janvier**

La Plate-forme des syndicats d'enseignants haïtiens projette deux journées de grève d'avertissement, les lundi 28 et mardi 29 janvier. Ce mouvement vise à alerter les autorités sur le mauvais fonctionnement du système éducatif haïtien, souligne la plateforme, lors d'une conférence de presse le 23 janvier. La plateforme regroupe la Confédération des enseignantes et enseignants haïtiens (CNEH), le Groupe d'initiative des enseignantes et enseignants en lutte (GIEL) et l'Union nationale des normaliens et éducateurs d'Haïti (UNNOEH), entre autres. La secrétaire générale adjointe de la CNEH, Magalie Georges, réclame de meilleures conditions de travail et exige un meilleur accompagnement social pour les enseignants ainsi que le paiement de leurs arriérés de traitements. Elle critique le mauvais état de plusieurs écoles publiques à Port-au-Prince,

endommagées lors du tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010. Le budget alloué à l'éducation, qui était de 16% pour le dernier exercice fiscal, est passé à moins de 12% pour l'exercice fiscal 2018-2019, déplore la Plateforme des syndicats d'enseignants haïtiens. Elle demande au parlement de rejeter ce projet de budget, très défavorable à l'éducation. Elle appelle les autorités, au plus haut niveau de l'Etat, à reprendre le dialogue avec les divers secteurs autour de l'éducation, véritable outil, selon elle, pour changer le pays. Par ailleurs, un mouvement de protestation a été entamé depuis tantôt une semaine par des élèves du lycée Faustin Soulouque, à Petit Goâve (à 68 km au sud de Port-au-Prince), afin de réclamer la présence de professeurs dans les salles de classe.

## >> **Technologie : L'OIF lance un programme d'incubation au profit de jeunes entrepreneurs**

L'Organisation Internationale de la Francophonie a lancé un programme d'incubation pour trois équipes de jeunes entrepreneurs à Port-au-Prince le mardi 22 janvier. Ce programme fait suite au concours « Hackathon Innovation médias » qui s'est déroulé à Port-au-Prince du 29 septembre au 1er octobre 2018, au profit de jeunes innovateurs dans le domaine des médias numériques. Il vise à accompagner les équipes gagnantes et à transformer leurs projets numériques en start-up viable, a indiqué Emmanuel V. Adjovi, directeur du bureau régional de l'OIF pour les pays des Caraïbes et de l'Amérique Latine. Les trois projets qui ont été retenus dans le cadre de ce concours, sont *Diskòb* (espace structuré pour la promotion de la musique), *Push Up* (dédié aux actualités entrepreneuriales) et

*An n pwoteje n* (alerte et information en cas de catastrophes naturelles). Ils répondent correctement à des problèmes importants en Haïti. Durant trois mois, les équipes bénéficieront d'un fonds d'investissement, d'un réseau d'affaires ainsi que d'un espace de travail à la société Banj, souligne l'OIF. Des mentors seront disponibles pour accompagner les lauréats dans la réalisation de leurs objectifs. Le président-directeur général de Banj, Marc Alain Boucicault, se dit satisfait de cette initiative qui constitue une autre manière d'aider les entrepreneuses et entrepreneurs en Haïti. Le concours « Hackathon innovation médias » est organisé en partenariat avec la Fondation connaissance et liberté (Fokal) et Alpha Haïti, premier incubateur technologique haïtien.

### **A lire également :**

- Première soutenance de thèse du Programme doctoral Sciences humaines et sociales de l'Université d'Etat d'Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article23975>);
- La prison en Haïti : Le Tartare des damnés / Quand est-ce que les cris des impénitents seront-ils enfin entendus ? (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article23977>).